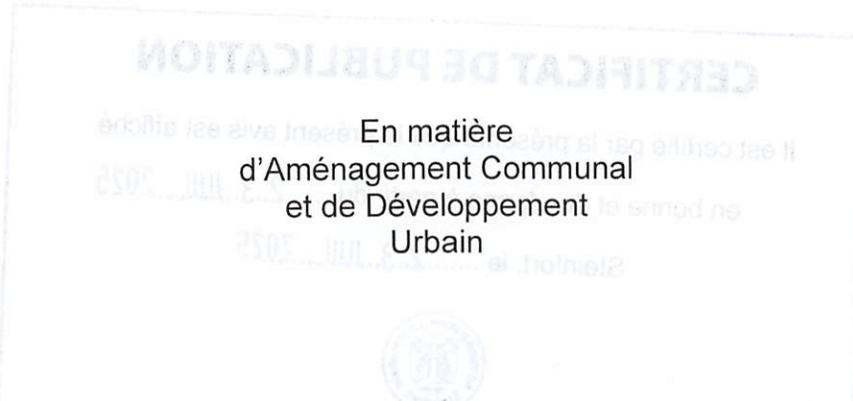


Avis au public



Il est porté à la connaissance du public que le projet de modification du Plan d'Aménagement Particulier « Aischzenter », portant sur des fonds sis à Steinfort et introduit par le bureau « Ballinipitt » au nom et pour le compte de Aischzenter S.A., est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance, ce à partir du 23 juillet 2025.

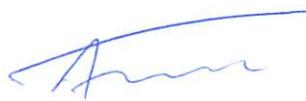
Le projet relatif au Projet de modification du Plan d'Aménagement Particulier est également publié pendant la même durée sur le site Internet de la Commune de Steinfort (www.steinfort.lu).

Dans le délai de 30 jours visé au 1^{er} alinéa, c'est-à-dire jusqu'au 22 août 2025 inclus, les observations et objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, sous peine de forclusion, par les personnes intéressées.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

Avis au public

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du2.3..JUIL..2025

Steinfort, le2.3..JUIL..2025


Le bourgmestre




Le secrétaire communal



Alex Folscheid
Secrétaire communal

Sammy Wagner
Bourgmestre